

DEMANDE DE TRANSFERT D'UN CONTRAT MONOSUPPORT VERS LE CONTRAT FORTUNEO VIE

VOTRE DEMANDE DE TRANSFERT FOURGOUS

BESOIN D'UN CONSEIL ?

NOS SPÉCIALISTES ASSURANCE-VIE VOUS RÉPONDENT AU **0 800 800 040** Service & appel gratuits DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 20 H.

Le transfert d'un contrat monosupport ne peut intervenir que si son adhésion a été réalisée auprès du même assureur que celui du contrat Fortuneo Vie à savoir Suravenir. Pour bénéficier des avantages accordés par l'amendement n° 165 à la loi sur la confiance et la modernisation de l'économie, la part de votre contrat investie sur les fonds en euros ne peut excéder 80 %.
Le pourcentage minimum à investir en supports notamment investis en actions éligibles Fourgous est de 20 %.

MODE D'EMPLOI. Pour bien remplir votre demande de transfert.

TOUS LES CHAMPS DOIVENT ÊTRE RENSEIGNÉS. LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT ÊTRE TRAITÉS.

VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE. Veuillez reporter les code profession et code secteur correspondant à votre situation actuelle sur le bulletin d'adhésion, rubrique « ADHERENT ».

■ **Code profession :** reportez le **code correspondant à votre profession actuelle.** Si vous êtes demandeur d'emploi ou retraité(e), indiquez la dernière profession exercée :

CODE	PROFESSION	CODE	PROFESSION
11	AGRICULTEUR PETITE EXPLOITATION	48	CONTREMAÎTRE, AGENT DE MAÎTRISE
12	AGRICULTEUR MOYENNE EXPLOITATION	52	EMPLOYÉ CIVIL DE LA FONCTION PUBLIQUE
13	AGRICULTEUR GRANDE EXPLOITATION	53	POLICIER ET MILITAIRE
21	ARTISAN	54	EMPLOYÉ ADMINISTRATIF D'ENTREPRISE
22	COMMERÇANT	55	EMPLOYÉ DE COMMERCE
23	CHEF D'ENTREPRISE	56	PERSONNEL DES SERVICES AUX PARTICULIERS
31	PROFESSION LIBÉRALE	62	OUVRIER QUALIFIÉ DE TYPE INDUSTRIEL
33	CADRE DE LA FONCTION PUBLIQUE	63	OUVRIER QUALIFIÉ DE TYPE ARTISANAL
34	PROFESSEUR, PROFESSION SCIENTIFIQUE	64	CHAUFFEUR
35	PROFESSION DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES	65	OUVRIER QUALIFIÉ DE LA MANUTENTION ET DU TRANSPORT
37	CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL D'ENTREPRISE	67	OUVRIER NON QUALIFIÉ DE TYPE INDUSTRIEL
38	INGÉNIEUR, CADRE TECHNIQUE D'ENTREPRISE	68	OUVRIER NON QUALIFIÉ DE TYPE ARTISANAL
42	INSTITUTEUR	69	OUVRIER AGRICOLE
43	PROFESSION INTERMÉDIAIRE DE LA SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL	70	RETRAITÉ
44	CLERGÉ, RELIGIEUX	81	CHÔMEUR N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ
45	PROFESSION INTERMÉDIAIRE ADMINISTRATIVE DE LA FONCTION PUBLIQUE	84	ELÈVE, ÉTUDIANT
46	PROFESSION INTERMÉDIAIRE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ENTREPRISES	85	PERSONNE SANS PROFESSION
47	TECHNICIEN	90	APPRENTI

■ **Code secteur :** reportez le **code correspondant à votre secteur d'activité actuel.** Si vous êtes demandeur d'emploi ou retraité(e), indiquez le code correspondant à la dernière profession exercée :

CODE	CODES SECTEUR	CODE	CODES SECTEUR
01	AERONAUTIQUE	15	ELECTRONIQUE, ELECTRICITE
02	ADMINISTRATION PUBLIQUE, EDUCATION, FORMATION	16	ETUDES, CONSEIL
03	AGROALIMENTAIRE	17	GRANDE DISTRIBUTION
04	IMMOBILIER, BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS	18	INFORMATIQUE
05	AUDIOVISUEL	19	JUSTICE
06	AUTOMOBILE	20	MECANIQUE
07	BANQUE, ASSURANCE, FINANCE	21	METALLURGIE
08	BOIS, PAPIER, CARTON, IMPRIMERIE	22	ENERGIE, ARMEMENT, MARCHES PUBLICS
09	CHIMIE, PARACHIMIE	23	RESTAURATION, HEBERGEMENT
10	COMMERCE DE DETAIL	24	SANTE
11	NEGOCE, IMPORT EXPORT	25	DEFENSE, SECURITE
12	COMMERCE DE L'ART	26	SPORT
13	COMMERCE DU JEU	27	TELECOMMUNICATIONS
14	COMMUNICATION, DOCUMENTATION, INFORMATION, MARKETING	28	TRANSPORT, LOGISTIQUE



* 2 1 0 2 5 0 P 0 1 *

FORTUNEO. Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441.



LA DURÉE DE L'ADHÉSION. Un contrat à durée viagère est souscrit pour une durée indéterminée. Votre contrat prendra donc fin au moment de votre décès ou par anticipation, si vous choisissez d'effectuer un rachat total. Il est possible, par une mention spécifique sur la demande de transfert Fourgous, d'adhérer pour une durée fixe (se reporter à la Notice).

L'adhésion à un contrat Fortuneo-Vie par transfert Fourgous n'est pas accessible aux personnes âgées de 85 ans et plus.

LES VERSEMENTS PROGRAMMÉS. Leur mise en place est gratuite. Vous pouvez également, quand bon vous semble, les augmenter ou les diminuer, les interrompre, puis les reprendre. Lors de leur mise en place, si vous souhaitez mettre en place des versements programmés, n'oubliez pas de **compléter, signer et nous retourner le mandat de prélèvement** joint à ce bulletin d'adhésion.

LES BÉNÉFICIAIRES.

La demande de transfert Fourgous ne reprend pas les caractéristiques antérieures de votre contrat. Vous devez donc spécifier la clause bénéficiaire qui vous convient. Deux solutions vous sont proposées pour désigner les bénéficiaires de votre contrat en cas de décès :

■ **La clause dite « générale » :** Cette clause prévoit qu'à votre décès, le capital sera versé en totalité **à votre conjoint non séparé de corps ou à la personne avec laquelle vous avez conclu un pacte civil de solidarité en vigueur à la date du décès.** En l'absence de conjoint non séparé de corps ou de partenaire pacsé, ou s'il est décédé, le capital sera partagé à parts égales entre **tous vos enfants**, y compris ceux qui sont nés depuis la signature du contrat ou à naître. Si l'un de vos enfants est décédé au moment du versement du capital, la part qui lui revient sera versée par parts égales à ses représentants, c'est-à-dire ses enfants (vos petits-enfants). Enfin, si vous n'avez pas ou plus d'enfants ni de petits-enfants, le capital sera partagé entre vos autres héritiers en fonction de leurs droits dans la succession.

Cochez la première case proposée dite « clause générale » si ces modalités vous conviennent.

■ **La clause dite « libre » :** si la clause dite « générale » ne vous convient pas, vous pouvez désigner nominativement le ou les bénéficiaire(s) de votre contrat. Dans ce cas, cochez la case « clause libre » et précisez l'identité du(es) bénéficiaire(s) et leur adresse en complétant **toutes** les zones. La somme des quotes-parts attribuées à chaque bénéficiaire doit être égale à 100 %. Pensez à prévoir des bénéficiaires de second rang.

Pour plus d'informations sur la clause bénéficiaire de votre contrat, reportez-vous aux pages "Annexe : La clause bénéficiaire" de la Notice Fortuneo Vie.

VENTE À DISTANCE. Cochez cette zone pour demander l'exécution immédiate de votre contrat. Le délai de renonciation de 30 jours trouve son point de départ au jour de la réception de votre certificat d'adhésion.

DATE ET SIGNATURE. Afin que votre demande de transfert Fourgous soit prise en compte, vous devez la dater et la signer dans la zone prévue à cet effet.



TITULAIRE DU CONTRAT MONOSUPPORT TOUS LES CHAMPS SONT À COMPLÉTER. LES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE LISIBLES ET RÉDIGÉES EN MAJUSCULES.

M. Madame Mlle Nom _____ Nom de naissance _____ Prénom(s) _____
 Date de naissance ____/____/____ Commune de naissance _____
 Département ____ Pays _____ Nationalité _____
 CAPACITÉ JURIDIQUE : Majeur capable Mineur SITUATION FAMILIALE : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Union libre Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e)
 Adresse de résidence _____
 Code postal _____ Ville _____ Pays _____
 Adresse fiscale (si différente) _____
 Code postal _____ Ville _____ Pays _____
 Téléphone Domicile _____ Téléphone Mobile _____ E-mail _____ @ _____
 CODE PROFESSION (se reporter à la liste page 1) : ____ CODE SECTEUR (se reporter à la liste page 1) : ____
 COMMENT AVEZ-VOUS CONNU FORTUNEO VIE ?
 Internet TV Presse Radio Affichage Courriers ou documents imprimés Salon Bouche à oreille ou amis Parrainage
 Autre (précisez) : _____

VOTRE PROFIL (À RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT)

QUEL EST VOTRE OBJECTIF D'INVESTISSEMENT ? Complément de revenus/retraite Constitution d'un capital Transmission d'un capital en cas de décès
 Protection pour l'avenir Autre (précisez) : _____
 QUEL EST VOTRE HORIZON D'INVESTISSEMENT ? De 0 à 5 ans De 5 à 8 ans Plus de 8 ans

QUELLE EST LA COMPOSITION DE VOTRE PATRIMOINE ?
 Indiquez comment se répartit votre patrimoine sur chacun des quatre types de placements proposés. La somme doit être égale à 100 %.

<input type="checkbox"/> Immobilier	_____ %
<input type="checkbox"/> Assurance-vie	_____ %
<input type="checkbox"/> Compte-titres et/ou PEA	_____ %
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____	_____ %
TOTAL 100%	

QUELLE EST LA PROPORTION DE VOTRE PATRIMOINE CONCERNÉE PAR CE TRANSFERT ? Moins de 10 % Entre 10 et 25 % Entre 26 et 50 % Plus de 50 %
 QUELLE EST VOTRE EXPÉRIENCE DES MARCHÉS FINANCIERS ? Néophyte Sensibilisé Averti
 QUE SOUHAITEZ-VOUS PRIVILÉGIER ? La sécurité avant tout Des performances avec un niveau de risque mesuré Des performances avec une exposition maximale au risque

DEMANDE DE TRANSFERT "FOURGOUS" ET DEMANDE D'ADHÉSION AU CONTRAT FORTUNEO VIE

N° DU CONTRAT TRANSFÉRÉ _____ Nom du contrat _____
 Je demande à bénéficier des dispositions prévues par l'article 1 de loi sur la confiance et la modernisation de l'économie, et demande le transfert de mon contrat monosupport mentionné cidessus vers le contrat multisupport d'assurance sur la vie Fortuneo Vie n°2135, souscrit par l'association SEREP (Synergie Epargne Retraite Prévoyance, 19 rue Amiral Romain Desfossés, 29200 Brest) auprès de la société d'assurance SURAVENIR, tout en conservant mon antériorité fiscale.

Mon capital disponible ainsi que mon versement complémentaire éventuel doivent être répartis de la manière suivante(*) :
 (Si nombreux supports, reportez la totalité de votre choix sur papier libre daté et signé)

Supports d'investissement éligibles Fourgous (20 % minimum) :
 Pour faire votre choix, reportez-vous à la présentation des supports d'investissement de la Notice, classés « oui » dans colonne « Eligible Fourgous ».

Nom	Code ISIN	%
_____	_____	_____
_____	_____	_____
		SOUS-TOTAL A (20 % minimum) : _____ %

Supports d'investissement non éligibles Fourgous (80 % maximum) :
 Pour faire votre choix, reportez-vous à la présentation des supports d'investissement de la Notice, classés « non » dans colonne « Eligible Fourgous ».

Nom	Code ISIN	%
_____	_____	_____
_____	_____	_____
		SOUS-TOTAL B (80 % minimum) : _____ %
		TOTAL (sous-total A + sous-total B) : 100 %

Fonds en euros **SURAVENIR RENDEMENT** _____ %
 Fonds en euros **SURAVENIR OPPORTUNITÉS** (pour pouvoir souscrire au fonds en euros Suravenir Opportunités, votre versement doit comporter au minimum 40 % de supports en unités de compte (UC)) _____ %

DURÉE DE L'ADHÉSION

Viagère (durée illimitée)

VERSEMENT COMPLÉMENTAIRE (FACULTATIF)

Je souhaite effectuer un versement complémentaire d'un montant de _____ € sans frais (minimum 100 €) par chèque libellé à l'ordre de Fortuneo.
Merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds :
 Héritage/Donation Cession de bien Vente d'actifs immobiliers Épargne déjà constituée Capitaux activité professionnelle Gains aux jeux Indemnisation/dommages intérêts
 Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre **obligatoirement** un justificatif.



* 2 1 0 2 5 0 P 0 3 *



VERSEMENTS PROGRAMMÉS (FACULTATIFS)

Oui, je souhaite mettre en place des versements programmés de _____ € **sans frais (50 € minimum)**

Périodicité : Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle Date du 1^{er} versement programmé : ____/____/____

Ces versements seront effectués par prélèvement sur le compte bancaire dont je suis titulaire.

IBAN n° _____

VEUILLEZ IMPÉRATIVEMENT COMPLÉTER, SIGNER ET NOUS RETOURNER LE MANDAT DE PRÉLÈVEMENT JOINT À CE BULLETIN D'ADHÉSION, ACCOMPAGNÉ D'UN RIB ORIGINAL À VOTRE NOM, INDIQUANT L'IBAN DU COMPTE BANCAIRE DÉSIGNÉ CI-DESSUS. EN L'ABSENCE DE CES DOCUMENTS, VOTRE DEMANDE NE POURRA ÊTRE TRAITÉE.

RÉPARTITION DES VERSEMENTS PROGRAMMÉS :

Si vous avez coché la case de mise en place de versements programmés, veuillez désigner les supports d'investissement et la répartition des versements programmés* : (Si

nombreux supports, reportez la totalité de votre choix sur papier libre daté et signé). A défaut de précision de la part de l'adhérent, SURAVENIR appliquera la répartition entre les supports d'investissement indiquée pour le versement initial.

Supports d'investissement éligibles Fourgous (20 % minimum) :

Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement de la Notice, classés « oui » dans colonne « Éligible Fourgous ».

Nom _____

Code ISIN _____ %
 _____ %
SOUS-TOTAL A (20 % minimum) : _____ %

Supports d'investissement non éligibles Fourgous (80 % maximum) :

Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement de la Notice, classés « non » dans colonne « Éligible Fourgous ».

Nom _____

Code ISIN _____ %
 _____ %
 _____ %

Fonds en euros **SURAVENIR RENDEMENT**

Fonds en euros **SURAVENIR OPPORTUNITÉS** (pour pouvoir souscrire au fonds en euros Suravenir Opportunités, votre versement programmé doit comporter au minimum 40 % de supports en unités de compte (UC))

SOUS-TOTAL B (80 % minimum) : _____ %
TOTAL (sous-total A + sous-total B) : 100 %

Vérifiez bien que la somme des supports éligibles Fourgous atteint au moins 20 % de l'encours de votre contrat.

(*1) Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement de la Notice ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés de l'Investisseur (DIC) ou le cas échéant, aux notes détaillées ou, en fonction des supports, aux annexes complémentaires de présentation ou aux Informations Spécifiques de chaque support concerné, remis à l'adhésion et disponibles sur le site Internet de Fortuneo (actuellement fortuneo.fr) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Les Documents d'Informations Clés de l'Investisseur (DIC) et les notes détaillées sont également disponibles sur le site de chacune des sociétés de gestion.

BÉNÉFICIAIRES : L'ADHÉRENT DÉSIGNE COMME BÉNÉFICIAIRE(S) EN CAS DE DÉCÈS AVANT LE TERME DE L'ADHÉSION

CLAUSE GÉNÉRALE : son conjoint non séparé de corps, ou la personne avec laquelle l'adhérent a conclu un pacte civil de solidarité en vigueur à la date du décès, à défaut ses enfants nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales, à défaut ses autres héritiers en proportion de leurs parts héréditaires y compris les légataires universels.

OU

CLAUSE LIBRE : Autre(s) bénéficiaire(s) à désigner ci-dessous :

POUR CHAQUE BÉNÉFICIAIRE, TOUTES LES CASES DOIVENT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT RENSEIGNÉES (MERCİ DE PRÉCISER L'ADRESSE COMPLÈTE).

Si nombreux bénéficiaires et /ou si bénéficiaires de second rang, joindre un papier libre daté et signé.

Nom	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Ville/Pays de naissance	Quote-part (%)
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Adresse complète					_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Adresse complète					_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Adresse complète					_____
					TOTAL 100%

VALEUR DE RACHAT DE VOTRE ADHÉSION AU CONTRAT FORTUNEO VIE

Afin de connaître la valeur de rachat de votre contrat d'assurance-vie Fortuneo Vie, nous vous invitons à compléter la colonne 1 des deux tableaux suivants. Il s'agit d'indiquer la part de votre versement initial que vous souhaitez répartir sur le(s) fonds en euros Suravenir Rendement et/ou Suravenir Opportunités (tableau 1) et sur les unités de compte (tableau 2). La valeur de rachat de l'adhésion est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat, et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat de l'adhérent. Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

SUPPORTS EN EUROS

Pour un versement réalisé sur le(s) fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3° de la Notice.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros. Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion, ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

Complétez la première case de la colonne 1 du tableau suivant

(A) : part du versement initial brut versée sur le(s) fonds en euros, exprimée en euros

Exemple : Pour un versement initial de 10 000 € dont 50 % sur fonds en euros, indiquez 5 000 € dans la case A de la colonne 1

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	A = _____ €	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Cumul des primes nettes	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)
Valeurs minimales garanties	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)	= (A)

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de l'adhésion.



* 2 1 0 2 5 0 P 0 4 *

SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).
 Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts : $100 \times (1 - 0,75 \%) = 99,2500$ UC.
 La valeur de rachat de l'UC en euros au terme de la première année est donc de $99,2500 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre.
 À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts. Ces valeurs de rachat tiennent compte des frais annuels de gestion.

COMPLÉTEZ la première case de la colonne 1 du tableau suivant

(B) : part du versement initial brut versée sur le(s) fonds en euros, exprimée en euros

Exemple : Pour un versement initial de 10 000 € dont 50 % sur fonds en euros, indiquez 5 000 € dans la case B de la colonne 1

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	B = €	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)
Cumul des primes nettes	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)	= (B)
Nombre d'unités de compte minimal garanti	99,2500	98,5056	97,7668	97,0335	96,3057	95,5834	94,8665	94,1550

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de l'adhésion. Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

VENTE À DISTANCE

Je demande l'exécution immédiate de notre contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'ordonnance du 6 juin 2005 relative à la vente à distance.

DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT(E) / INFORMATIONS

« Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice (réf. 2966-33) comprenant la liste des unités de compte de référence, les conditions d'utilisation des services de Banque à distance Fortuneo (réf 3001-12) et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés de l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, dans la note détaillée, ou selon le support, dans son annexe complémentaire de présentation remis à l'adhésion ou lors du premier versement ou arbitrage sur le support concerné et disponibles sur le site Internet de Fortuneo (actuellement fortuneo.fr).

Je reconnais avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon contrat, dans un temps utile avant la conclusion de mon contrat, me permettant de prendre ma décision d'investissement en connaissance de cause.

À cet effet, j'ai choisi de prendre connaissance des Informations Spécifiques des options d'investissement sous-jacentes du contrat sur le site indiqué dans le Document d'Informations Clés du contrat.

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que, contrairement aux fonds en euros à capital garanti, les unités de compte en actions ou de toute autre nature ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte en actions ou de toute nature doivent donc être analysées sur plusieurs années.

Je reconnais avoir été informé(e) que le transfert donnera lieu à l'adhésion d'un nouveau contrat et donc de l'absence de reprise des caractéristiques du contrat en euros, **notamment en terme de garantie de taux, de frais et de clause bénéficiaire. À ce titre, je passe d'un contrat où le risque financier est entièrement assumé par l'assureur, à un contrat libellé en tout ou partie en unités de compte pour lesquelles l'assureur s'engage, vis-à-vis de l'adhérent, uniquement sur le nombre d'unités de compte, et non sur leurs valeurs qui sont soumises à la fluctuation des marchés financiers.**

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que, contrairement aux fonds en euros à capital garanti, les unités de compte en actions ou de toute autre nature ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte en actions ou de toute nature doivent donc être analysées sur plusieurs années.

Je reconnais avoir été informé(e) que l'adhésion au contrat Fortuneo Vie libellé en unités de compte doit donner lieu à la conversion d'une part significative des engagements en droits exprimés en unités de compte d'assurance-vie de groupe de type multisupport. À défaut, le maintien de l'antériorité fiscale du contrat pourrait être remise en cause par l'administration fiscale. Les sommes affectées à des unités de compte notamment investies en actions doivent représenter au moins 20 % du total. Ce type d'actifs ne présente un intérêt que si les sommes qui y sont versées y restent pendant une durée suffisante.

J'accepte d'être informé(e) de la conclusion de mon contrat par la remise d'une lettre recommandée sous forme électronique.

Je reconnais disposer d'un délai de trente jours à compter de la signature de la présente demande de transfert pour revenir sur ma décision de transfert et dans ce cas rétablir la situation contractuelle antérieure. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception envoyée à l'adresse suivante : Suravenir - Service Gestion Vie - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Elle peut être faite suivant le modèle ci-après : « Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse de l'adhérent) déclare renoncer au transfert et à l'adhésion au contrat Fortuneo Vie, que j'ai signés le (___) et vous prie de bien vouloir rétablir la situation contractuelle antérieure » Date et signature. »

En vertu de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, des informations concernant l'adhérent sont collectées dans le présent document par Suravenir, et font l'objet d'un traitement notamment pour l'adhésion et pour la gestion du dossier de l'adhérent.

Toutes les informations collectées à cette occasion ou extraites d'informations déjà fournies sont nécessaires au traitement du dossier de l'adhérent et ont un caractère obligatoire. À défaut, l'adhésion ne peut être réalisée ou les informations complètement traitées.

L'adhérent dispose sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, et d'opposition qu'il peut exercer auprès de Suravenir - 232 rue du Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST Cedex 9 ou par email à l'adresse conseilsurav@suravenir.fr. L'adhérent qui souhaite des informations complémentaires sur l'ensemble de ses droits, sur la gestion de ses informations personnelles et sur l'ensemble des finalités de la collecte, peut se reporter à la Notice.

L'enregistrement de la présente demande est confirmé par un certificat d'adhésion. S'il ne vous était pas parvenu dans un délai d'un mois, nous vous remercions d'en informer SURAVENIR.

LE PRÉSENT BULLETIN ET L'ENSEMBLE DE SES ANNEXES VALENT PROPOSITION D'ASSURANCE.

Fait à _____ Le ____/____/20__ X

Signature de l'adhérent X

Fortuneo Vie est un contrat d'assurance-vie proposé par Fortuneo.
FORTUNEO. Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441.
SURAVENIR. Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9 - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 440 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) (61 rue Taïbout - 75436 Paris Cedex 9).

Si mineur : signature des deux représentants légaux en indiquant « représentants légaux » au-dessus des signatures, et du mineur si âgé de 12 ans et plus.
Si majeur sous tutelle : signature uniquement du tuteur en indiquant « le tuteur » au-dessus de la signature
Si majeur sous curatelle : signature du majeur et du curateur en indiquant « curateur » au-dessus de la signature du curateur



Demande de transfert Fortuneo - Réf : 3400-17 - 02/2019 - 5/7 - DOCUMENT À RENVoyer - NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE

ÉTAPE 1

COMPLETEZ, DATEZ ET SIGNEZ (TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES) :

- LE FORMULAIRE «VOS BESOINS/NOS CONSEILS».
- LA DEMANDE DE TRANSFERT FOURGOURS

Pour ne rien oublier,
cochez les cases
au fur et à mesure

ÉTAPE 2

**JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES CI-DESSOUS (SANS AGRAFE NI TROMBONE)
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT ÊTRE TRAITÉS****RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB) :**

- Un original du Relevé D'identité Bancaire (RIB) indiquant l'IBAN d'un compte ouvert à votre nom dans un établissement financier situé en France.

Pour un mineur : à défaut d'un RIB d'un compte ouvert à son nom, joindre un RIB indiquant l'IBAN d'un représentant légal.

- La photocopie avec mentions lisibles et photographie reconnaissable d'une pièce d'identité (pour chaque co-adhérent en cas d'adhésion conjointe) en cours de validité : une photocopie recto-verso de votre carte nationale d'identité ou une photocopie des 4 premières pages de votre passeport en cours de validité (pages faisant apparaître n° passeport, signature titulaire, date de naissance, domicile, date de délivrance et date d'expiration).

UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS :

- Photocopie de votre dernière facture d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphonie (fixe, internet ou mobile) de moins de 3 mois.

OU

- Un échéancier de l'année en cours (de ces mêmes types de factures).

Si la facture n'est pas à votre nom :

- Attestation de l'hébergeant de moins de 3 mois,
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeant, conforme aux règles (cf. ci-dessus),
- Photocopie d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant, conforme aux règles (cf. ci-dessus).

- Si le contrat souscrit auprès de Suravenir que vous souhaitez transférer provient d'un autre établissement que Fortuneo : un courrier d'accord signé par l'établissement qui détient le contrat à transférer (avec cachet de l'établissement) ainsi qu'un courrier signé de votre part nous autorisant à effectuer le transfert.

- Le chèque de votre versement complémentaire, signé, si vous souhaitez joindre un versement à votre transfert : Chèque tiré sur un compte ouvert à votre nom, en euros et libellé à l'ordre de Fortuneo.

- LE MANDAT DE PRÉLÈVEMENT complété et signé si vous souhaitez mettre en place des versements programmés.

SI VOUS AVEZ SÉLECTIONNÉ LE(S) SUPPORT(S) D'INVESTISSEMENT SUIVANT(S) :

- Certificat 100% Métaux précieux (NL0006191470)
- SCPI PATRIMMO COMMERCE (QS0002005299)
- Certificat 100% Or (NL0006454928)
- SCPI PRIMOPIERRE (QS0002005285)
- SCPI ELYSEES PIERRE (QS0002005300)
- SCPI PRIMOVIE (QS0002005324)

Vous devez IMPÉRATIVEMENT compléter, dater et signer l'annexe spécifique à ce(s) fonds téléchargeable(s) sur le site fortuneo.fr, rubrique « Formulaires », onglet « Assurance-Vie » et l'(les) adresser à FORTUNEO avec votre demande de transfert Fourgous.

EN CAS DE DEMANDE DE TRANSFERT FOURGOURS DANS LE CADRE «ÉPARGNE HANDICAP»

- Le formulaire de demande de mise en place du cadre épargne handicap
- La photocopie de la carte d'invalidité de l'adhérent
- La photocopie de la décision Cotorep / MDPH / MDA
- La photocopie d'un justificatif de sécurité sociale d'invalidité 2^e ou 3^e catégorie
- La photocopie d'un justificatif d'admission en entreprise adaptée ou ESAT.
- Une attestation d'employeur précisant que l'adhérent ne travaille pas dans des conditions normales de rentabilité.

DERNIÈRES RECOMMANDATIONS AVANT TOUTE DEMANDE DE TRANSFERT FOURGOURS

- Avez-vous bien **complété et signé tous les documents** ?
- Avez-vous bien vérifié le libellé de votre clause bénéficiaire ?
- Avez-vous joint **le mandat de prélèvement** si vous souhaitez mettre en place des versements programmés ?

ÉTAPE 3

VOUS AVEZ BIEN RASSEMBLÉ L'ENSEMBLE DE CES PIÈCES ?

Renvoyez-les, sous enveloppe non affranchie, à l'adresse : **FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 09**
NOUS VOUS CONSEILLONS DE CONSERVER UN EXEMPLAIRE DE VOTRE DOSSIER COMPLET AVANT L'ENVOI.



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

VEUILLEZ COMPLÉTER LES CHAMPS MARQUÉS *

Nom du débiteur*

Prénom(s) du débiteur*

Adresse*

Code postal* Ville* Pays*

Coordonnées du compte*

IBAN n° :

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

BIC n° :

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : SURAVENIR

Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) : FR37ZZZ263184

Adresse : 232 rue Général Paulet
29802 Brest cedex 9
France

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif

Fait à

Le / / 20 ✕

Signature(s) du (des) titulaire(s) du compte à prélever* :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

En cas de mise en place de versements programmés, merci de retourner ce document à :
FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 09.
Ce document ne doit pas être transmis en cas de modification d'un prélèvement existant.

